



**PRÉFÈTE
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'Emploi, du Travail, des Solidarités
et de la Protection des Populations (DDETSPP)**

Pôle vétérinaire
Service protection et santé animales

**Arrêté préfectoral
établissant la liste départementale des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de
chiens susceptibles d'être dangereux**

La Préfète de la Savoie,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L. 211-11, L. 211-13-1, L. 211-14-2, L. 211-18 et R. 211-5-3 à R. 211-5-6 ;

Vu la loi n°2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;

Vu le décret n° 2009-376 du 1er avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L 211-13-1- du code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L 211-13-1 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L 211-13-1 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 février 2026 fixant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux dans le département de la Savoie ;

Vu la circulaire DGER/C2009-2008 du 23 juin 2009 du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales et du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation précisant les conditions d'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux en application du décret n° 2009-376 du 1er avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L.211-13-1 du code rural et de la pêche maritime et au contenu de la formation ;

VU le décret du 26 mars 2025 portant nomination de Mme Vanina NICOLI en qualité de préfète de la Savoie ; ensemble le procès-verbal du 22 avril 2025 portant installation de Mme Vanina NICOLI à la préfecture de la Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral DCL-PEJ n°8-2026 du 19 février 2026 portant délégation de signature à M. Emmanuel GIROD, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral du 16 février 2026 portant subdélégation de signature de M. Emmanuel GIROD, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Savoie ;

Considérant que le maire peut prescrire par voie d'arrêté au détenteur d'un chien de suivre une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents et d'obtenir l'attestation correspondante ;

Considérant qu'une liste départementale des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens susceptibles d'être dangereux doit être établie par arrêté préfectoral ;

Considérant les dossiers de candidatures des intéressés reçus et instruits par la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Savoie ;

Sur proposition de M. le Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Savoie ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

La liste départementale des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens susceptibles d'être dangereux est fixée conformément à l'annexe jointe.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de 2 mois à compter de la date de notification. Ce recours peut être effectué par la voie de l'application « TELERECOURS Citoyens » sur le site www.telerecours.fr

ARTICLE 3 :

L'arrêté préfectoral du 19 février 2026 fixant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux dans le département de la Savoie est abrogé.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la préfecture de la Savoie et le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Savoie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État en Savoie.

CHAMBERY le 29 mai 2026

Pour la Préfète et par délégation
Pour le directeur départemental et par délégation
Le chef du service protection et santé animales

David DOUADY

Chef du service
Protection et Santé Animales

David DOUADY

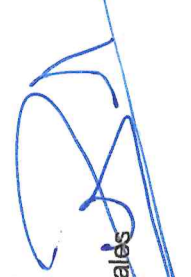
Annexe à l'arrêté préfectoral du 29 mai 2026 établissant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation des propriétaires ou détenteurs de chiens susceptibles d'être dangereux

Date de délivrance de l'habilitation	Nom et prénom du formateur	Détenteur du lieu d'exercice	Adresse du lieu d'exercice	Nom du responsable du lieu d'exercice	Téléphone du responsable du lieu d'exercice	Date fin de validité de l'habilitation
28/04/26	BILLAT Georgette	Association canine Albertvilloise	Le Chiriac 73200 ALBERTVILLE	BILLAT Georgette	04 79 28 85 82	28/04/31
24/06/21	REBOTTON Marie-Sophie	ASLAK HURTIG	Lieu-dit Les Granges- 73300 ALBIEZ-LE-JEUNE	REBOTTON Marie-Sophie	06 50 37 17 05	24/06/26
18/02/22	Loïc BAUDERLIQUE	Section cynophile d'Aiton	530, route du Verney- 73220 AITON	M. Roger GRANIER	06 22 99 42 72	18/02/27
01/03/22	Franck BARRIOZ	Section cynophile d'Aiton	530, route du Verney- 73220 AITON	M. Roger GRANIER	06 86 71 14 99	01/03/27
07/01/26	DEMANDIERE Florence	EducAnimo	480 rue de la Martinière 73000 BASSENS	DEMANDIERE Florence	06 80 40 34 11	07/01/31
07/01/26	GRAPIN Julie	Flum Corporation	83, Chemin des Tours Montmayeurs- 73390 BETTON-BETTONET	GRAPIN Julie	06 60 43 37 08	07/01/31
30/03/22	HIMPENS François	Centre Canin de Haute Tarentaise	ZA Les Colombières 73700 BOURG SAINT MAURICE	HIMPENS François	04 79 07 30 73	30/03/27
15/12/25	HIMPENS Sébastien	Centre Canin de Haute Tarentaise	ZA Les Colombières 73700 BOURG SAINT MAURICE	HIMPENS Sébastien	04 79 07 30 73	15/12/30
14/02/23	SCHWEICKHARDT Marie	Patteapaume éducation canine	240, route des Vernet- 74150 BOUSSY	SCHWEICKHARDT Marie	06 86 27 10 15	14/02/28
04/05/22	BERTHELIN Alexya	En Vie Canine	53, chemin de la Chanaz- 38490 GRANIEU	BERTHELIN Alexya	05 52 93 79 89	04/05/27
07/01/26	BAROLIN JEAN-CHARLES Audrey	SAVOIE DOG'EDUC	755, Route de Chartreuse 73000 MONTAGNOLE	BAROLIN JEAN-CHARLES Audrey et Miguel	07 83 47 11 38 04 79 34 72 45	07/01/31
07/01/26	BAROLIN JEAN-CHARLES Miguel	SAVOIE DOG'EDUC	755, Route de Chartreuse 73000 MONTAGNOLE	BAROLIN JEAN-CHARLES Audrey et Miguel	06 70 69 52 95 04 79 34 72 45	07/01/31

Annexe à l'arrêté préfectoral du 29 mai 2026 établissant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation des propriétaires ou détenteurs de chiens susceptibles d'être dangereux

05/05/22	GIMENEZ Léa	Dans les pattes d'un chien	106, impasse d'Arcisse- 38890 SAINT CHEF	GIMENEZ Léa	06 36 87 33 64	05/05/27
15/12/25	FAVIER Henri	Association canine de Saint Genix sur Guiers	Route de Pont de Beauvoisin Jourdin 73240 SAINT GENIX SUR GUIERS	FAVIER Henri	04 76 31 70 70	15/12/30
08/01/26	AYET Patricia	Association canine de Saint Genix sur Guiers	Route de Pont de Beauvoisin Jourdin 73240 SAINT GENIX SUR GUIERS	FAVIER Henri	04 76 31 70 70	08/01/31
08/01/26	CLOPPET Irène	Association canine de Saint Genix sur Guiers	Route de Pont de Beauvoisin Jourdin 73240 SAINT GENIX SUR GUIERS	FAVIER Henri	04 76 31 70 70 06 89 33 49 89	08/01/31
08/01/26	VISINI Séverine	Canischool	21 impasse le Tilleret-73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE	GRAND Séverine	06 71 70 49 92	08/01/31
13/01/26	ORIOU Manon	Educateur canin des Prouesses d'Hermès	Le Pontet 73160 SAINT SULPICE	ORIOU Manon	06 08 15 39 42	13/01/31
10/04/17	BRUDER Claude	Club canin des pays du Grand Lac	Chemin de Picollet ZI des Versières 73310 SERRIERES EN CHAUTAGNE	BOLLIAND Jacqueline	06 03 44 63 55	03/03/27
08/01/26	BIHAN Maïa	Le Royaume d'Adès	87, Chemin de la dent de Cons- 73400 UGINE	BIHAN Maïa	06 74 62 55 38	08/01/31
23/03/21	DEVILLAIN Christine	LES PATTES DE L'EVEIL	58, rue de la Ranche-Pressiat- 01370 VAL REVERMONT	DEVILLAIN Christine	07 72 72 52 98	23/03/26




 Chef du service
 Protection et Santé Animales
 David DOUADY